

Avantor, Inc.

100 Matsonford Road
Building One, Suite 200
Radnor, PA 19087
T 1-610-386-1700

LA PROMESSE D'AVANTOR :

ORGANISATION DE LA CONTINUITÉ DES ACTIVITÉS PENDANT LA COVID-19

L'objectif de cette promesse consiste à fournir à nos clients un aperçu des éléments-clés de nos PCA, qui présentent une perspective générale des mesures instaurées par Avantor pour faire face à la COVID-19.

Avantor continue à contrôler l'impact de l'évolution de la pandémie de coronavirus (COVID-19). Notre Comité de Pilotage exécutif élabore une réponse adaptée et collaborative qui concerne l'ensemble de nos activités internationales. À cette époque sans précédent, nous restons activement engagés auprès de nos fournisseurs et de nos clients, et nous continuerons à nous efforcer de répondre à leurs besoins essentiels.

Avantor aide les entreprises spécialisées dans les sciences de la vie à trouver rapidement des traitements et des vaccins pour la COVID-19. Nous assurons une assistance dans toutes les modalités importantes de la fabrication d'un vaccin, depuis le R&D jusqu'à la production. Nous proposons également des tests COVID-19 rapides et fiables pour contribuer à garantir la sécurité des personnes, des produits et des processus.

Nos Plans de Continuité des Activités (PCA) permettent de contrer un maximum de causes pouvant entraîner potentiellement l'interruption de nos activités normales. Les environnements opérationnels d'Avantor dans le monde entier sont très contrastés. Certains de nos sites peuvent même faire face à de multiples environnements de travail. Exemples :

- Laboratoires
- Sites de production
- Distribution/entrepôts ou autres lieux de stockage
- Bureaux
- Télétravail
- Services sur site fournis chez le client

En général, les PCA d'Avantor sont destinés à affronter les catastrophes naturelles ainsi que les autres événements qui impactent les installations, les usines et les équipements, les technologies d'information, les dossiers importants, et la sécurité de nos associés et des communautés au sein desquelles nous travaillons. Ces plans ont été principalement conçus pour résoudre les problèmes posés par l'interruption des activités et/ou des ressources au niveau de nos sites de fabrication et de distribution. Nos PCA comprennent également des mesures permettant de garantir que nos équipes du service client restent disponibles si jamais le cours normal de nos activités venait à être interrompu.

Nous fabriquons de nombreux produits que nous vendons, et nous en distribuons bien d'autres. La plus grande partie des produits que nous distribuons peuvent être stockés en des lieux divers, sur l'ensemble de notre réseau international, ce qui nous donne une précieuse flexibilité si jamais une partie de notre réseau de distribution international venait à être interrompu. Si certains des produits que nous fabriquons peuvent également être produits sur plusieurs sites, ce n'est toutefois pas le cas de tous. Veuillez garder en mémoire que nos processus de fabrication ne sont pas tous entièrement automatisés. Sur certains de nos sites de production, nos usines et équipements ne peuvent pas fonctionner en toute sécurité ni efficacement sans une intervention humaine ; il en est de même pour nos sites de distribution.

Afin de répondre à la pandémie de COVID-19, de nombreux pays ont instauré des mesures réglementaires qui limitent non seulement la circulation de certains biens mais aussi la capacité des personnes à voyager ou à se rassembler dans de grands groupes ou des endroits clos. Nous ne pouvons pas prédire si des mesures supplémentaires de ce type (ou des mesures encore plus restrictives) vont être appliquées par les autorités locales, régionales ou nationales. Nous ne pouvons pas non plus prédire si ces mesures devront être appliquées encore longtemps ou non.

Dans un effort destiné à atténuer l'impact négatif que ces mesures peuvent avoir sur la libre circulation des produits commandés par nos clients, nos équipes travaillent avec persévérance pour s'y adapter. Dans le même temps, nous nous engageons profondément à préserver la santé et la sécurité de nos employés. Il peut s'avérer nécessaire de réduire le temps de travail ou d'arrêter certaines activités sur un ou plusieurs de nos sites, et ce, afin de protéger nos associés de la COVID-19 et/ou d'obéir aux ordres du gouvernement quant à la COVID-19.

Si nos activités venaient à être interrompues de la sorte, nous pensons que les PCA d'Avantor seront particulièrement efficaces, mais il n'est pas possible d'envisager toutes les situations. Nous n'avons pas l'intention de fournir des copies de nos PCA à nos clients. Toutefois, nous sommes prêts à discuter avec vous des questions que vous pouvez vous poser au sujet de la disponibilité de certains produits et services que vous vous procurez auprès d'Avantor. N'hésitez pas à faire part de vos préoccupations à votre représentant commercial d'Avantor.

Nous pensons que nos PCA nous permettront de rester en contact avec nos clients, afin que nous puissions leur faire part des mises à jour régulières concernant la disponibilité de nos produits ainsi que le temps que nous mettrons avant de revenir à la normale. Nous allons travailler honnêtement avec nos clients afin de leur faire part des informations actualisées portant sur la disponibilité des produits et le statut de nos activités de distribution et de production de certains produits spécifiques ou sites de clients.

La pandémie de COVID-19 est à la fois internationale et en évolution permanente. Lorsque cela est approprié, nous travaillons avec détermination à adapter de nouveaux développements et à partager les mises à jour avec nos clients.